

Entreprises Industrie

Le Cercle du Lac sera bientôt dans ses meubles

Le Cercle du Lac de Louvain-la-Neuve, créé il y a six ans seulement et comptant à ce jour 725 membres (+20% en un an) va déménager. Hébergé jusqu'ici dans l'Aula Magna de l'université, il est à l'étroit. Le conseil d'administration a donc décidé de s'installer... dans un centre d'affaires au coeur du Parc scientifique de Louvain-la-Neuve.

Le futur immeuble du Cercle du Lac - il sera opérationnel l'an prochain, la première pierre en a été posée ce vendredi - est installé sur un terrain de 96 ares.

Sa surface utile sera de 1.800 m² pour le Cercle lui-même et de 1.350 m² pour son centre d'affaires, un «vrai» centre d'affaires (au sens de la circulaire AFER 39/2005) réservé prioritairement à ses membres mais également ouvert aux entrepreneurs du Brabant wallon «et même au-delà», assurent les dirigeants du Cercle.

Le montage financier repose sur un «leasing partagé» d'une durée de 20 ans portant sur 6,5 millions EUR hors TVA et financé à 4/5 par Axa Belgium et à 1/5 par Nivellease, la filiale de leasing de Nivelinvest, le holding public de développement économique du Brabant wallon. Les deux partenaires ont signé avec l'UCL, propriétaire du terrain, un bail emphytéotique de 99 ans.

Le recours à ce mode de financement permet en outre de bénéficier des lois d'expansion économique de la Région wallonne, en l'occurrence un subside défiscalisé de 700.000 EUR.